

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports
Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire
Date de publication: KABVS 07.08.2026
Visible par le public jusqu'au: 07.08.2029
Numéro de publication: BA-VS05-0000023250

Entité de publication



Commune de Vionnaz, Rue du Pavé 6, 1895 Vionnaz

Demande d'autorisation de construire - Transformation d'une villa, création d'un logement dans le volume bâti, Vionnaz

Titre du projet de construction

Transformation d'une villa, création d'un logement dans le volume bâti

Numéro pour consultation eConstruction

23396c90

Requérant(e)

Olivier Cornut

Requérant(e)

Victoria Aguirre

Auteur(e) de plans

Yannick Bernasconi

Auteur(e) de plans - Entreprise

PRYSME architecture Sàrl

Parcelle

Parcelle 575, No Folio 4, Lieu-dit Les Vignes d'en Haut

Coordonnées

2'558'563 1'128'662

Propriétaire

Olivier Cornut

Propriétaire

Victoria Aguirre

Affectation(s) de la (des) zone(s)

zone habitat de coteau (R1)

Dérogation(s)

Zone réservée

Moyen de droit / Consultation

Le dossier est à consulter sur la plateforme eConstruction ainsi qu'à l'administration communale. Les oppositions/réserves de droit privé éventuelles motivées en particulier quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées (le timbre postal faisant foi) à la commune de Vionnaz, Rue du Pavé 6, 1895 Vionnaz, soit déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication dans le Bulletin officiel (eBO). La commune vous rend attentif aux modalités mentionnées aux articles 57 et 58 LC concernant le délai et la forme.

Point de contact

Administration communale de Vionnaz

Rue du Pavé 6

1895 Vionnaz

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 07.09.2026